



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 15 NOVEMBRE 2024 PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION et DU STATIONNEMENT

Rue des 4 Nations

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande de l'entreprise « Les Gentlemen du déménagement », demandant l'autorisation d'effectuer un déménagement au 4 rue des Quatre Nations ;
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique Rue des Quatre Nations de la place de l'Hospice à la Rue Victor Hugo ;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La circulation des véhicules sera interdite le 25 novembre 2024, rue des Quatre Nations, de la place de l'Hospice à la rue Victor Hugo de 7h30 à 18h00.

Article 2^{ème} : Le stationnement des véhicules sera interdit rue des Quatre Nations, de la place de l'Hospice à la rue Victor Hugo, sauf participants au déménagement.

Article 3^{ème} : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 4^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20241115-2024-112-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2024

Publié sur le site internet de la commune le 15.11.2024.

Le Maire,
Gilles BUREAU

